

## Déclaration préalable à la CAPD du 11 juillet 2023

Monsieur le Directeur académique, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD des Côtes d'Armor,

Aujourd'hui nous voici en CAPD et c'est un moment devenu très rare. Nous continuons et continuerons à dénoncer cette loi de transformation de la Fonction publique et ses effets indéniables sur les personnels. Rendre opaques et nébuleuses les opérations de mutations ou d'avancement et exclure les représentants du personnel n'ont apporté aucune plus-value à nos collègues et ont engendré du travail supplémentaire aux personnels.

Bref, c'est la fin de l'année et nous allons nous efforcer de rester positifs. En fait, à chaque rentrée, on se dit que cela ne pourra pas être pire que l'année précédente, mais une fois l'année scolaire bouclée, force est de constater, qu'au final, et bien ça l'est!

Une récurrence pour nos écoles et pour tous les personnels : la charge de travail ne diminue pas, bien au contraire... Faire simplement classe devient de plus en plus difficile, subir des violences verbales ou physiques de plus en plus fréquent. Mais nos gouvernants font comme s'il ne se passait rien et continuent à charger la mule.

Mais ils ne sont pas les seuls puisqu'un député costarmoricain de la majorité a quand même osé dire dans le bilan annuel des actions menées par le président et son gouvernement, je cite « renforcer l'école dans les territoires ruraux ». Au vu des 44 fermetures de classes subies, dont un nombre conséquent dans le secteur rural, RPI ou autres, il fallait oser... Franchement c'est presque indécent et nous continuerons à lutter au côté du collectif 45 pour que des situations d'écoles soient revues... Ce sera dans une autre instance, fin août...

Mais ce n'est pas pour rien que notre fédération et notre syndicat, à tous les étages, parlent d'une déconnection croissante et d'un monde parallèle entre ce qui est décidé et la réalité du terrain.

Pour le SE-UNSa, après lecture de la Circulaire de la future rentrée, 10 mois d'annonces disparates ne font pas une politique éducative. Certes, elle est un exercice réussi de compilation de 10 mois d'annonces, cependant, pour le SE-Unsa, des déclarations disparates, formulées tantôt par le président de la République, par la Première ministre ou par le ministre lui-même, ne font pas une politique éducative cohérente et ambitieuse. Aucune rupture ni même évolution de cette politique, aujourd'hui rejetée par tous, n'est envisagée.

Où sont les mesures concrètes qui permettraient à tous les élèves de réussir, puisque c'est bien là l'ambition que doit porter l'École ? Marteler l'excellence comme un mantra ne suffira pas à répondre à cet enjeu. La volonté répétée d'améliorer la mixité scolaire restera un vœu pieux, en l'absence d'un véritable dessein politique.

Si la protection des élèves (lutte contre le harcèlement, les discriminations, etc.) comme priorité absolue n'est pas contestable, l'ensemble des personnels, sans exception, doit y être associé. Les CPE et les psychologues de l'Éducation nationale ne peuvent pas rester les invisibles de cette circulaire de rentrée, contrairement à leur implication sans faille sur le terrain.

Pour le SE-Unsa, introduire et conclure cette circulaire « inventaire à la Prévert » sur la revalorisation salariale confirme la logique néolibérale de la gouvernance Macron : rémunérés plus, les personnels doivent plus, l'École doit tout.

Et les personnels finissent exténués, beaucoup s'interrogent sur le sens de leur métier et son évolution, de plus en plus cherchent à le quitter. D'autres veulent tenir, c'est pourquoi ils veulent concilier leur vie personnelle et professionnelle (et/ou parfois leur santé) et demandent à travailler à temps partiel. On comprend que les refus qui leur sont opposés pour l'intérêt du service soient très mal vécus par ces collègues et qu'ils ont maintenu leurs recours en saisissant la CAPD. Nous ne sommes pas certains, et nous le disons depuis longtemps, que c'est l'intérêt du service de refuser à ces personnes de travailler à temps partiel. Il est d'ailleurs utile de rappeler que c'est bien plus difficile à obtenir dans le premier degré. Ne vaut-il pas mieux quelqu'un qui tient toute l'année à temps partiel que quelqu'un qui ne tiendra pas à temps plein ?

Le SE-UNSA demande donc que tous les recours des collègues soient entendus et nous argumenterons en ce sens durant la CAPD. Ce serait terminer l'année sur une note assurément positive.

Les interventions multiples du SE-UNSa ont permis l'intégration d'une grande partie des listes complémentaires, et à terme de la liste entière, ce qui est assurément positif pour ces personnes (lorsqu'elles seront intégrées!), et notre territoire a la chance, lui, d'être toujours attractif... Mais particulièrement inaccessible au niveau des mutations! Nous espérons avoir des nouvelles positives de possibilités d'ineat et d'exeat pour des collègues qui en attendent depuis parfois de nombreuses années.

En tant que représentants du personnel du SE-UNSa et donc de l'UNSA -Éducation, nous terminerons sur une note positive en souhaitant de bonnes vacances à tous les personnels de l'éducation, en n'oubliant pas les invisibles et en les remerciant pour leur travail important, sur lequel s'appuie d'ailleurs de manière indécente nos gouvernants. Sans cet investissement le système s'écroulerait, c'est pour cela qu'à un moment il faudra bien tenir compte des multiples alertes répétées...

Nous saluons au passage tous les personnels qui ont la joie de pouvoir partir en retraite (un mot bien difficile à positiver cette année pour beaucoup d'entre nous), nous leur souhaitons une bonne retraite!